

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

## SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937.

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises .....	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger .....	600 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

## AVIS DU TRESORIER

Pour assurer la régularité et la valeur de votre bulletin, il est indispensable que les cotisations nous parviennent au début de l'année. Prière à tous nos lecteurs d'adresser leur souscription dès réception de ce bulletin au C.C.P. Lyon 101-98.

## ORDRES DU JOUR

## CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 9 Février, à 20 h. 15

Admission de :

Société Entomologique du Nord de la France, 23, rue Gosselet, Lille (Nord). — Louis KELLER, 15, avenue Félix-Faure, Lyon, parrains MM. Gianquinto et Coquillat. — M. Gilbert MATHÉLY, 5, rue Montcharmont, Lyon, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — Mlle Danièle RAJOU, chez Mme Gilibert, 45, avenue Gambetta, Valence (Drôme), parrains MM. Reveillet et Blanc. — M. l'Inspecteur Général des Services Agricoles, Tananarive (Madagascar). — M. René BACHELET, rue du 11-Novembre, Ceyrat (Puy-de-Dôme), parrains MM. Anglard et Terreaux. — M. André BUISSON, 38, rue Julien-Vacher, Roanne (Loire), parrains MM. Clair et Picaud. — M. Jean-Louis PORTE, 33, rue de Clermont, Roanne (Loire), parrains MM. Marchand et Popier. — M. Michel TRITTE, 19, rue Marengo, Roanne (Loire), parrains MM. Marchand et Larue.

Questions diverses.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 13 Février, à 15 heures

J. BECHYNÉ : Note sur les Galérucoïdes de Madagascar (Col. Phytophaga).  
Présentation d'insectes. — Questions diverses.

## SECTION BOTANIQUE : Samedi 13 Février, à 17 heures

M. BREISTROFFER : Supplément au Catalogue des plantes vasculaires de l'Ardèche (2<sup>me</sup> partie).

H. ROSSAT : Note sur les Characées et quelques angiospermes de la région lyonnaise.

Présentation de plantes. — Questions diverses.

août 1953 ; temp. de l'eau : 8°0 ; niveau ayant varié sur une vingtaine de centimètres environ ; eau assez trouble en épaisseur, couleur vert foncé.

(à suivre).

## OBSERVATIONS SUR LA BIOLOGIE ET L'HOTE DE *L'AURIGENA UNICOLOR* OL. EN FRANCE (Col., Bupr.)

par Léon SCHAEFER.

Depuis la publication de ma Faune des Buprestides de France (1949), aucune localité française nouvelle n'a été découverte ; *Aurigena unicolor* est toujours fort rare et localisé : quatre stations au total dans trois départements. Les Pyrénées-Orientales demeurent le seul comptant plusieurs captures en des points différents, notamment à Banyuls-sur-Mer, où eurent lieu également les plus récentes. Par suite de cette rareté, les indications écologiques et biologiques sont très sommaires, et l'essence-hôte n'a pu être découverte. Parmi ces indications, celle de G. MINGAUD, qui prit 3 ou 4 individus à St-Gilles sur des Bruyères, est surtout à retenir. En effet, comme l'insecte vit en Algérie, entre autres végétaux, dans la Bruyère arborescente (qui y est très répandue), selon les observations précises de P. DE PEYERIMHOFF (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1926, p. 337), on peut présumer qu'il évolue aussi dans cette plante en France, et en particulier dans les Pyrénées-Orientales où elle est, de même, largement répartie. J'ai formulé cette hypothèse en 1949 (p. 143).

Ce n'est qu'en juin dernier, durant un séjour au Laboratoire Arago, à Banyuls-sur-Mer<sup>1</sup>, localité en définitive la plus riche en *Aurigena*<sup>2</sup>, que je pus consacrer plusieurs jours à l'étude de cette question.

Comme le spécimen de Banyuls que j'avais vu en 1945 dans la collection du Laboratoire Arago, portait l'étiquette « cortal Pouade », je décidai de prospecter tout d'abord cette zone où se situe la grotte, bien connue, de ce nom. Les Bruyères, *Erica arborea* L. y constituent des maquis en mélange avec Calycotomes, Romarins, *Cistus monspeliensis*, *Lavandula stoechas*, *Pistacia lentiscus* (peu abondant), ainsi que Chênes verts et Chênes-lièges, isolés ou en bosquets.

Le premier jour, m'attachant tout spécialement à *Erica arborea*, j'eus la chance de découvrir un lot de souches arrachées au cours d'un défrichement. Les fendait au piochon, je mis aussitôt à jour des galeries larges et aplaties, creusées dans le cœur ou vers le bas des tiges et remplies de vermoulure compacte, c'est-à-dire des galeries de Buprestide parfaitement typiques. Ce Buprestide ne pouvait évidemment être que l'*Aurigena*, la seule espèce de grande taille connue vivant dans la Bruyère. Au surplus, je remarquai au collet d'une souche un trou de sortie ovale, lequel correspondait bien à la section d'un *Aurigena*. Et le propriétaire me confirma que, lors de l'arrachage pendant l'hiver 1952-1953, il avait observé à plusieurs reprises des larves, assez longues,

1. Je tiens à remercier encore ici M. le Professeur PETIT qui a grandement facilité mes recherches entomologiques.

2. En 1951 l'insecte y aurait été repris.

déprimées, et qu'il prit pour celles du Capnode (très voisines effectivement des larves d'*Aurigena*). En juin, aucune larve ne subsistait plus dans ces souches desséchées et exposées au soleil où elles avaient péri depuis longtemps.

Le problème était dès lors résolu. Selon mes prévisions, en France comme en Algérie, l'*Aurigena unicolor* vit dans les racines des Bruyères arborescentes, et les circonstances de capture notées par G. MINGAUD, s'accordent très bien. Quant aux galeries observées par H. CAILLOL dans une souche de Bruyère provenant des Maures, on peut à présent avancer qu'elles étaient très probablement l'œuvre de l'*Aurigena* (*Le Chêne*, 1929, p. 514-518).

Ainsi que je l'ai dit, j'ai recherché en vain la larve dans les souches anciennement arrachées, et même dans quelques autres arrachées spécialement sur place au prix d'efforts assez pénibles. Toutefois le propriétaire, qui continuera son défrichement, a promis de me recueillir des échantillons de la larve. Quoiqu'il en soit, il est certain que leur examen ne pourrait que confirmer la conclusion déjà obtenue.

En conséquence, tenant compte de la découverte de la plante-hôte, il ne restait plus qu'à rechercher l'insecte parfait sur celle-ci et obtenir ainsi une preuve supplémentaire. Le 19 juin, par un après-midi relativement chaud et ensoleillé, j'eus la satisfaction d'en capturer trois exemplaires posés, très en vue, au sommet des Bruyères. Les jours suivants j'en pris encore quelques-uns dans ces conditions ou en battant les Bruyères. Mais c'est sur certains arbres dominant la garrigue aux Bruyères que je les vis le plus fréquemment : Chênes verts, Châtaigniers, Figuiers..., à l'exception des Lentisques, qui probablement ne constituaient pas des pôles attractifs, étant donné leurs faibles dimensions. Cette constatation serait l'indice que l'*Aurigena* ne vit pas dans le Lentisque (autre la Bruyère) à Banyuls, alors que cet arbuste est un de ses hôtes en Afrique du Nord.

Les jours ensoleillés, dès les premières chaleurs, vers 10 h., jusqu'à 16-17 h., j'ai observé des vols d'une Bruyère à l'autre ou de Bruyères vers les Chênes verts et vice versa. Sur les Chênes verts l'insecte se pose de préférence sur les feuilles des branches élevées, où il s'accouple. Plus tard, ou par temps moins favorable, il se tient, immobile, à l'extrémité des Bruyères ou sur les Chênes.

Le nombre des ♂ recueillis est toujours supérieur à celui des ♀ : environ 3 ou 4 ♂ pour 1 ♀. L'ab. *Leprieuri* Pic, cyanescence, est presque aussi fréquente que la forme normale verte ou vert doré ; elle affecte tout particulièrement le ♂.

A en juger par la proportion élevée de souches attaquées par les larves, ce Bupreste ne doit pas être rare dans la région de Banyuls. Jusqu'alors considéré comme exceptionnel chez nous, il pourra désormais se prendre couramment à condition d'être sur place à l'époque favorable et de ne pas ménager son temps, ni ses efforts. Il serait intéressant d'ailleurs d'explorer à la lumière de ces nouvelles données les autres stations françaises, notamment St-Gilles.

Dans les mêmes conditions que l'*Aurigena*, j'ai capturé en battant les Bruyères une série d'*Agrilus elegans* Muls. qui vit dans les souches et le bas des tiges ainsi qu'en attestent les galeries larvaires et les

trous de sortie. Cet *Agrilus*, connu surtout comme évoluant dans les Cistes, se comporte donc à Banyuls comme dans les Alpes-Maritimes, où il vit dans les *Erica arborea* et *scoparia* d'après mes observations (*Ann. Soc. Hist. nat. Toulon*, 1940, p. 71-72).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 14 novembre 1953.

## DEUX LEPIOTES CONFONDUES : DROSELLA FRACIDA ET DROSELLA DEMISANNULA

par Marcel LOCQUIN.

Le genre *Drosella* R. Maire [= *Lepiotella* (Gilbert) Kühner et Maire] dont l'espèce type est *Lepiotella irrorata*, aujourd'hui nommée *Drosella fracida* (Fr.) Sing., est classiquement parmi les Lépiotées le seul genre monospécifique et muni de cystides. Pourtant, notre excellent collègue suisse FURRER-ZIOGAS attira un jour notre attention sur deux formes bien connues de lui, identifiées l'une et l'autre à *Lepiotella irrorata* mais différant par un certain nombre de caractères macroscopiques évidents résumé *in fine* dans notre tableau.

L'étude microscopique des deux champignons nous a révélé des différences assez profondes pour que ceux-ci puissent être considérés comme deux espèces distinctes. L'introduction d'une deuxième espèce : *Drosella demisannula* (Secr.) Locq. *sensu* Ricken oblige à modifier sensiblement la diagnose originale du genre *Drosella*.

Voici la description des deux espèces. Bien que nous ayons récolté l'une et l'autre tant en France qu'en Suisse et en Autriche, nous basons nos descriptions sur les récoltes faites au Gnadénwald dans le Tyrol Autrichien, récoltes suffisamment abondantes pour nous donner une vue claire des deux espèces.

**Drosella fracida** (Fr.) Singer = *Lepiotella irrorata* (Quél.) Gilb.

Récolté par l'auteur en petites troupes de deux ou trois exemplaires dans les pelouses, les prés, les prés-bois, rarement dans les bois — sous feuillus ou épicéas — en France (bassin parisien, région lyonnaise, Alsace), en Suisse (Grisons), en Autriche (Tyrol), de juin à novembre.

CHAPEAU (30-50 mm) central, convexe, un peu aplati au disque, à marge incurvée puis droite; *revêtement* séparable, non hygrophane, visqueux par temps humide mais non glutineux, uni, à peine ridulé à la marge, de teinte uniforme ivoire clair; *marge* régulière, un peu débordante, blanche; *chair* assez ferme, hygrophane au dos des lames seulement, blanche; *odeur* fruitée, un peu polyporoïde; *saveur* fongique.

PIED (H = 40-60; d = 10-15) non séparable, toujours obconique; *chair* à cortex fibro-charnu, blanche, moelle importante; *revêtement*, supère: blanc soyeux, infère: granuleux ocré; *voile universel* rompu en granules ponctiformes ocrés guêtrant le pied et se terminant en une zone annuliforme plus ou moins nette, irrégulière, brun ocre.

LAMES adnées puis sécédentes et alors tronquées au pied, extrémité externe aiguë, moyennement fragiles, non séparables (1-5 l;  $\lambda \infty$ ), moyennement espacées, faces planes, blanc (crème).

REVÊTEMENT hyméniforme mais à cellules contiguës; mucilage épi-